

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 5

Artikel: Relations entre les loyers et les revenus des Lausannois : décembre 1968

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Relations entre les loyers et les revenus des Lausannois

Décembre 1968

Avant-propos

Présentation de l'enquête

Champ de l'enquête

Comme pour l'enquête sur l'état du logement lausannois, la présente étude concerne les appartements, à l'exclusion des chambres indépendantes, logements dans des hôtels, cliniques, pensionnats et autres. Sur les quelque 51 000 logements recensés au 1^{er} décembre 1966, nous avons obtenu les revenus de 47 000 ménages (soit le 92%). La différence de 4000 (8%) revenus non connus s'explique en grande partie par la période (huit à dix mois en moyenne) qui s'est écoulée entre les deux enquêtes: de nombreux changements d'adresse, d'état civil, des décès sont intervenus entre temps dans notre ville. Toutefois, cet écart se répartissant de façon quasi égale sur les différentes catégories de logements et de loyers, son influence est négligeable sur l'ensemble des résultats obtenus.

Définition des critères «ménage», «revenu» et «loyer»

Par ménage, nous entendons l'ensemble des occupants d'un logement. Selon cette définition, une personne constitue un ménage, aussi bien que, par exemple, un couple avec deux enfants et un sous-locataire vivant ensemble. Par revenu, nous entendons le revenu annuel total brut de chaque ménage – sans déduction d'aucune sorte – porté sur déclaration d'impôt (96% des cas) ou faisant l'objet d'une taxation d'office (4% des cas): les revenus des sous-locataires et des enfants sont exclus des revenus des ménages.

Quant au loyer, il s'agit du montant du loyer annuel net à l'exclusion des charges pour chauffage ou eau chaude.

Structure de la population statistique

Deux éléments particuliers sont à signaler:

- proportion moins forte de ménages étrangers (12%) que dans la population réelle (19%): en effet, une partie importante des étrangers ne logent pas dans des appartements, mais dans des chambres indépendantes ou dans des locaux fournis par les entreprises qui les emploient (hôtellerie, construction),
- très grande part prise par les ménages de personnes sans activité (27%): ceux-ci se recrutent avant tout parmi les personnes âgées de plus de 60 ans qui ont conservé leur logement malgré l'amenuisement de leur famille.

Par classe d'âge, la population statistique se compose ainsi:

29%	} de ménages dont le chef a	{	21 à 40 ans
37%			41 à 60 ans
34%			61 ans et plus

Selon la composition, les ménages (100%) se divisent en

36%	de ménages de	1 personne seule
2%	»	1 personne avec 1 enfant
1%	»	1 personne avec 2 enfants et plus
34%	»	1 couple sans enfant
12%	»	1 couple avec 1 enfant
11%	»	1 couple avec deux enfants
4%	»	1 couple avec 3 enfants et plus

Par personne seule, nous entendons célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve).

Par enfant, nous entendons enfant mineur au sens de la déclaration d'impôts.

Selon l'activité professionnelle, les 47 000 ménages se divisent ainsi:

plus des $\frac{6}{10}$ sont des ménages de salariés,
 $\frac{1}{10}$ des ménages d'indépendants,
 près des $\frac{6}{10}$ des ménages de personnes sans activité professionnelle (particulièrement retraités et pensionnés).

Champ de la publication

De l'ensemble de la population statistique (47 000 ménages), nous avons dû retirer 2180 (4,6%) ménages de propriétaires et 4940 ménages (10,5%) dont la déclaration n'indiquait aucun revenu ou qui n'étaient pas assujettis à l'impôt communal lausannois. Nous ne pouvions en effet tenir compte de ces cas dans une étude des relations entre les loyers et les revenus alors que manquait l'un des termes du rapport. Cependant, le tableau N° 1 consacré aux revenus des ménages par quartier traite de l'ensemble des ménages.

Caractéristiques des ménages non traités dans la publication

Ménages de propriétaires

Ceux-ci se répartissent de la façon suivante:

— de 10 000 fr.	350	16%
10 001 – 20 000 fr.	540	25%
20 001 – 30 000 fr.	510	23%
+ de 30 000 fr.	780	36%
	<u>2180</u>	<u>100%</u>

Ménages ne déclarant aucun revenu ou non assujettis à l'impôt communal lausannois

4940 ménages (soit le 10,5% de la population statistique) ne déclarent aucun revenu ou ne sont pas assujettis à l'impôt communal lausannois.

Ces ménages se répartissent ainsi:

- 3290 ménages d'indigents (ceux-ci bénéficient en général de l'aide sociale lausannoise)
- 330 ménages au bénéfice de conventions internationales (étudiants étrangers notamment)
- 390 ménages d'étrangers sans activité
- 930 ménages de personnes domiciliées hors de Lausanne (résidences secondaires à Lausanne)

Chapitre I Revenus

1. Revenus des ménages, selon le quartier Résultats en nombre de ménages

Quartier	Revenu annuel total brut en francs					Total	Pas de revenus déclarés
	- de 5000	5 001 10 000	10 001 20 000	20 001 30 000	30 001 et +		
1 - Blécherette, Bois-Gentil	47	83	709	301	52	1 192	83
2 - Bellevaux, Pavement	182	366	1 395	447	97	2 487	375
3 - Pontaise, Valentin	160	353	1 138	428	213	2 292	247
4 - Beaulieu, Saint-Roch	246	578	1 455	601	248	3 128	433
5 - Vallombreuse, Bergières	18	67	309	263	149	806	51
6 - Cité, Centre	203	387	978	282	108	1 958	392
7 0 Montétan	223	502	1 397	607	232	2 961	293
7 1 Prélaz	187	417	1 547	477	136	2 764	256
8 - Malley, Bois-de-Vaux	35	57	304	71	10	477	74
9 - Sébeillon	34	66	206	85	32	423	55
10 0 Montbenon	90	197	497	232	144	1 160	124
10 1 Saint-François	111	159	375	163	244	1 052	121
10 2 Caroline	67	133	298	107	68	673	86
11 0 Mont-d'Or	130	268	913	419	149	1 879	126
11 1 Cour	44	79	281	163	110	677	70
11 2 Montoie	115	229	906	279	91	1 620	170
12 - Vidy	7	36	182	59	15	299	34
13 0 Grancy	123	180	476	205	119	1 103	116
13 1 Montriond	238	442	1 120	522	205	2 527	306
13 2 Montchoisi	172	341	1 038	439	280	2 270	243
13 3 Ouchy	15	21	52	42	23	153	30
14 0 Florimont	74	156	437	219	251	1 137	141
14 1 Chissiez	40	98	348	121	25	632	73
15 - Mon-Repos	137	299	724	400	598	2 158	233
16 - Bugnon	88	186	503	219	110	1 106	115
17 - Chailly	120	309	1 093	659	667	2 848	322
18 - La Sallaz	79	193	684	290	214	1 460	178
19 - Valmont, Grangette	66	62	194	135	115	572	167
20 à 24 Quartiers extérieurs	23	35	117	67	39	281	26
Lausanne	3 074	6 299	19 676	2 830	4 744	42 095	4 940

Revenus des ménages, selon le quartier
Résultats en %

Quartier	Revenu annuel total brut en francs					Total
	- de 5000	5 001 10 000	10 001 20 000	20 001 30 000	30 001 et +	
	%	%	%	%	%	%
1 - Blécherette, Bois-Gentil	3,9	7,0	59,5	25,2	4,4	100
2 - Bellevaux, Pavement	7,3	14,7	56,1	18,0	3,9	100
3 - Pontaise, Valentin	7,0	15,4	49,6	18,7	9,3	100
4 - Beaulieu, Saint-Roch	7,9	18,5	46,5	19,2	7,9	100
5 - Vallombreuse, Bergières	2,2	8,3	38,3	32,7	18,5	100
6 - Cité, Centre	10,4	19,8	49,9	14,4	5,5	100
7 0 Montétan	7,5	17,0	47,2	20,5	7,8	100
7 1 Prélaz	6,8	15,1	56,0	17,2	4,9	100
8 - Malley, Bois-de-Vaux	7,3	12,0	63,7	14,9	2,1	100
9 - Sébeillon	8,0	15,6	48,7	20,1	7,6	100
10 0 Montbenon	7,8	17,0	42,8	20,0	12,4	100
10 1 Saint-François	10,6	15,1	35,6	15,5	23,2	100
10 2 Caroline	9,9	19,8	44,3	15,9	10,1	100
11 0 Mont-d'Or	6,9	14,3	48,6	22,3	7,9	100
11 1 Cour	6,5	11,7	41,5	24,1	16,2	100
11 2 Montoie	7,1	14,2	55,9	17,2	5,6	100
12 - Vidy	2,4	12,0	60,9	19,7	5,0	100
13 0 Grancy	11,2	16,3	43,1	18,6	10,8	100
13 1 Montriond	9,4	17,5	44,3	20,7	8,1	100
13 2 Montchoisi	7,6	15,0	45,7	19,4	12,3	100
13 3 Ouchy	9,8	13,7	34,0	27,5	15,0	100
14 0 Florimont	6,5	13,7	38,4	19,3	22,1	100
14 1 Chissiez	6,3	15,5	55,1	19,1	4,0	100
15 - Mon-Repos, Mousquines	6,4	13,9	33,5	18,5	27,7	100
16 - Bugnon	8,0	16,8	45,5	19,8	9,9	100
17 - Chailly	4,2	10,9	38,4	23,1	23,4	100
18 - La Sallaz	5,4	13,2	46,8	19,9	14,7	100
19 - Valmont, Grangette	11,55	10,85	33,9	23,6	20,1	100
20 à 24 Quartiers extérieurs	8,2	12,5	41,6	23,8	13,9	100
Lausanne	7,3	15,0	46,7	19,7	11,3	100

Revenus des ménages, selon le quartier

A l'exclusion des ménages ne déclarant aucun revenu ou non assujettis à l'impôt communal lausannois, Lausanne compte 9373 ménages avec un revenu annuel inférieur à 10 000 fr. (soit 22,3% ou près du 1/4 des ménages recensés). Ces ménages se composent pour près des trois quarts de personnes seules et pour les trois cinquièmes de personnes âgées de plus de 60 ans. A ce contingent de ménages économiquement faibles, il faudrait ajouter – pour rendre plus exactement compte de la réalité – les 3290 ménages d'indigents. Avec ceux-ci, deux ménages lausannois sur sept ont des revenus annuels inférieurs à 10 000 fr.

En résumé, Lausanne compte (à l'exclusion des 3290 ménages d'indigents)

22,3%	} des ménages avec des	} revenus annuels	} inférieurs à 10 000 fr.		
46,7%				} de 10 000 à 20 000 fr.	
19,7%					} de 20 000 à 30 000 fr.
11,3%					

Par quartier, la structure des revenus varie notablement.

Le classement des quartiers en fonction de la part des ménages selon la classe de revenu révèle de nettes divisions entre les différentes parties de la ville:

Dans huit quartiers, la structure des revenus correspond aux normes lausannoises (Montchoisi, Bugnon, La Sallaz, Mont-d'Or, Montbenon, Sébeillon, Montétan, Pontaise).

D'autre part, il y a prédominance:

Dans cinq quartiers, de ménages à revenus annuels inférieurs à 10 000 fr. (Cité-Centre, Caroline, Montriond, Grancy, Beaulieu-Saint-Roch);

Dans quatre quartiers, de ménages à revenus annuels supérieurs à 30 000 fr. (Mon-Repos-Mousquines, Chailly, Florimont, Valmont-Grangette);

Dans sept quartiers, de ménages à revenus annuels de 10 000 à 20 000 fr. (Malley-Bois-de-Vaux, Vidy, Blécherette-Bois-Gentil, Bellevaux, Prélaz, Montoie, Chissiez);

Dans quatre quartiers, de ménages à revenus annuels de 20 000 à 30 000 fr. (Vallombreuse-Bergières, Ouchy, Cour, quartiers extérieurs).

Un quartier – celui de Saint-François – contient deux extrêmes, c'est-à-dire à la fois une forte proportion de ménages à bas revenus (moins de 10 000 fr.) et à hauts revenus (plus de 30 000 fr.).

Les plus fortes proportions de bas revenus (1/4 à 1/3 des ménages avec des revenus annuels inférieurs à 10 000 fr.) se situent dans une bande centrale comprenant des quartiers à anciens logements et à population âgée: Cité-Centre, Caroline, Saint-Roch, une partie de Saint-François, Grancy, Montriond.

Quant aux forts contingents de ménages aisés (1/5 à 2/7 des ménages avec des revenus annuels supérieurs à 30 000 fr.), on les trouve dans les quartiers résidentiels situés à l'est de la ville: Florimont, Mon-Repos-Mousquines, Chailly, Valmont-Grangette.

Les quartiers de l'ouest regroupent avant tout des ménages aux revenus moyens inférieurs (2/3 des ménages avec des revenus annuels de 10 000 à 20 000 fr.): Vidy, Malley, Montoie, Prélaz, Blécherette-Bois-Gentil.

Revenus des femmes mariées qui ont une activité professionnelle

Sur 27 700 femmes mariées recensées lors de l'enquête, 6670 soit le 1/4 (24,9%) ont une activité professionnelle à temps complet ou à temps partiel. Sur ces 6670 personnes, 6434 sont salariées (soit le 97%).

Quant au revenu, près de la moitié (44,6%) des femmes mariées retirent de leur activité professionnelle un revenu annuel inférieur à 5000 fr., plus du 1/3 (36,3%) un revenu annuel compris entre 5000 et 10 000 fr. et 1/5 seulement (19,1%) un revenu annuel qui dépasse 10 000 fr.

Par rapport à l'ensemble des revenus, les revenus des femmes mariées qui ont une activité professionnelle sont nettement inférieurs à la moyenne générale. Cet écart provient notamment du fait qu'une grande partie des femmes mariées n'exercent pas une activité professionnelle à temps complet.

Chapitre II Loyers/Revenus

33

Ménages, selon la part du revenu consacrée au loyer

Revenu annuel total brut en francs	Loyer en % du revenu							TOTAL
	- de 5 %	6 à 10 %	11 à 15 %	16 à 20 %	21 à 30 %	31 à 40 %	+ de 40 %	

Résultats en nombre de ménages

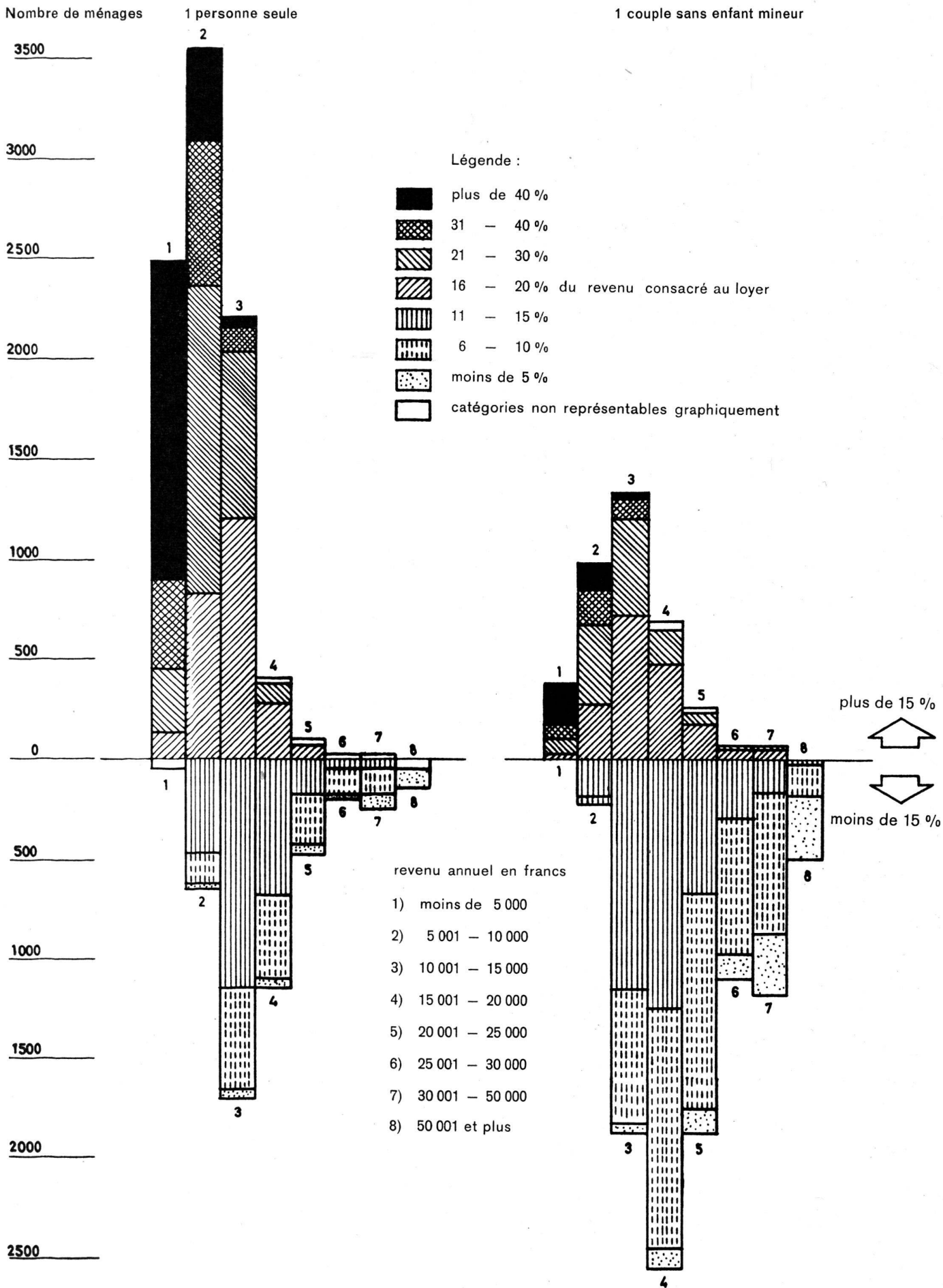
- de 5 000	—	10	46	138	425	540	1 854	3 013
5 001-10 000	15	254	778	1 232	2 140	1 002	680	6 101
10 001-15 000	148	1 934	3 247	2 488	1 763	330	123	10 033
15 001-20 000	241	3 212	3 362	1 532	577	91	17	9 032
20 001-25 000	295	2 323	1 737	587	223	24	5	5 194
25 001-30 000	219	1 323	758	211	67	4	1	2 583
30 001-50 000	583	1 448	554	158	69	9	1	2 822
50 001 et +	670	375	71	14	7	—	—	1 137
TOTAL	2 171	10 879	10 553	6 360	5 271	2 000	2 681	39 915

Revenu annuel total brut en francs	Loyer en % du revenu							TOTAL
	- de 5 %	6 à 10 %	11 à 15 %	16 à 20 %	21 à 30 %	31 à 40 %	+ de 40 %	

Résultats en %

- de 5 000	—	0,3	1,5	4,6	14,1	17,9	61,6	100 %
5 001-10 000	0,3	4,2	12,7	20,2	35,1	16,4	11,1	100 %
10 001-15 000	1,5	19,3	32,3	24,8	17,6	3,3	1,2	100 %
15 001-20 000	2,7	35,5	37,2	17,0	6,4	1,0	0,2	100 %
20 001-25 000	5,7	44,7	33,4	11,3	4,3	0,5	0,1	100 %
25 001-30 000	8,5	51,2	29,3	8,2	2,6	0,2	—	100 %
30 001-50 000	20,7	51,3	19,6	5,6	2,5	0,3	—	100 %
50 001 et +	58,9	33,0	6,3	1,2	0,6	—	—	100 %
TOTAL	5,4	27,3	26,5	15,9	13,2	5,0	6,7	100 %

Ménages, selon la part du revenu consacrée au loyer







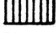
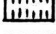
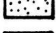

Ménages, selon la part du revenu consacrée au loyer

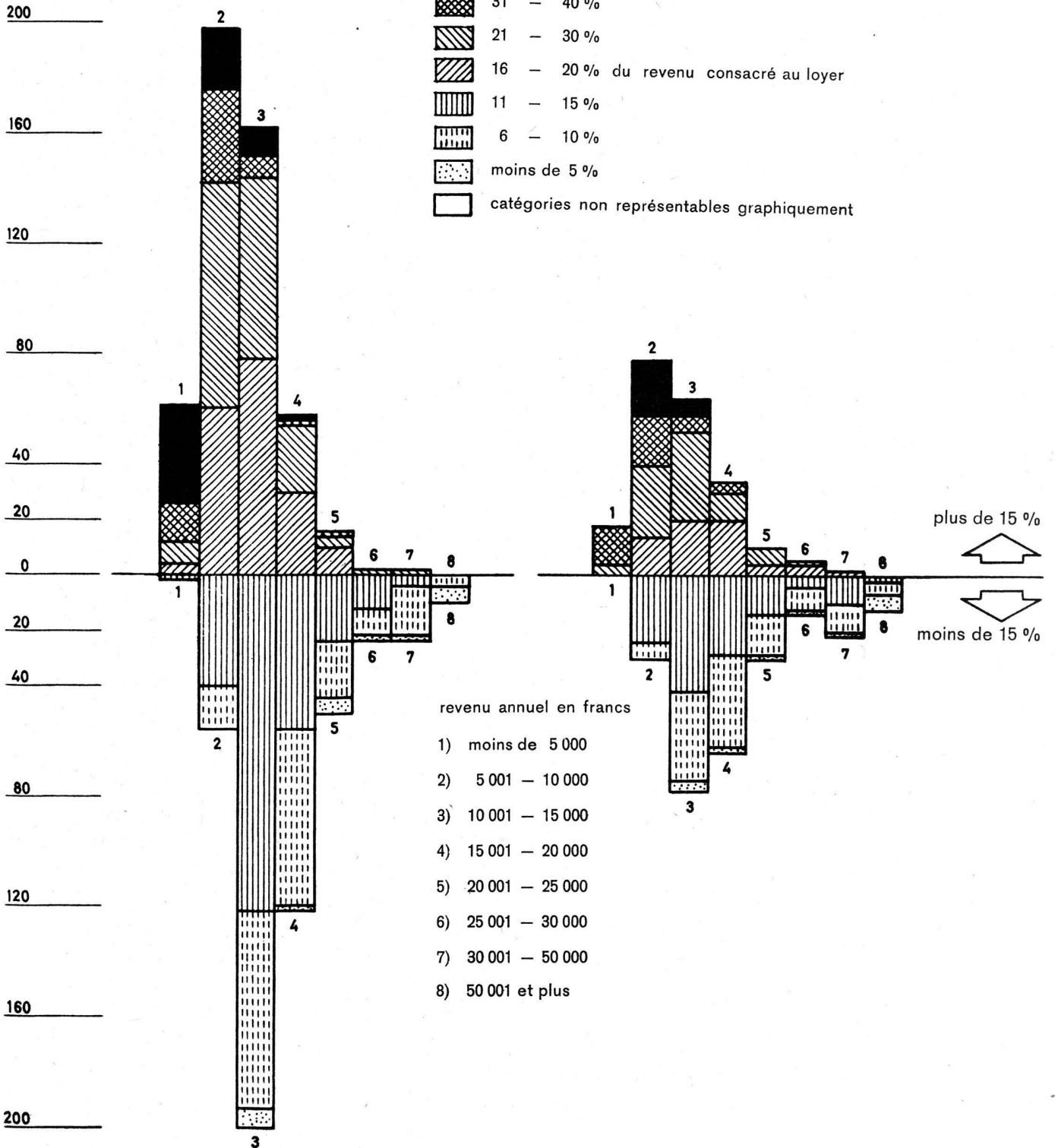
Nombre de ménages

1 personne avec 1 enfant mineur

1 personne avec 2 enfants mineurs et plus

Légende :

-  plus de 40 %
-  31 - 40 %
-  21 - 30 %
-  16 - 20 % du revenu consacré au loyer
-  11 - 15 %
-  6 - 10 %
-  moins de 5 %
-  catégories non représentables graphiquement



Ménages, selon la part du revenu consacrée au loyer

Nombre de ménages

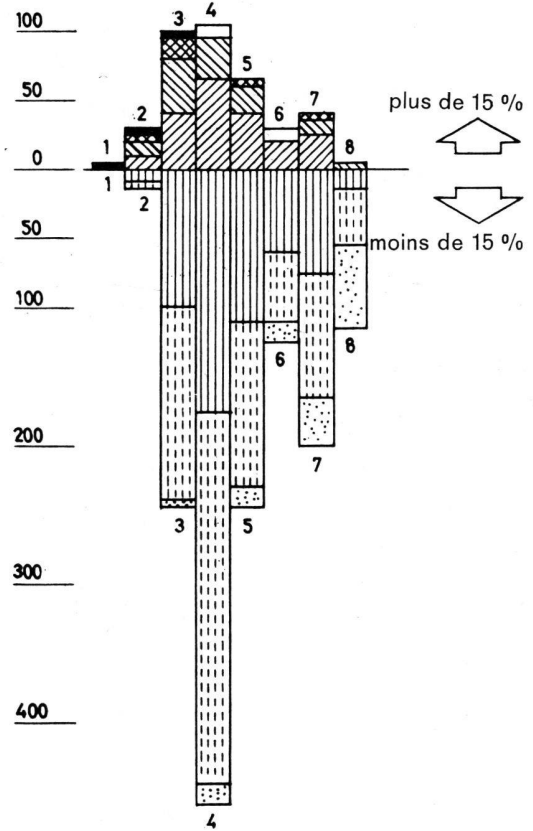
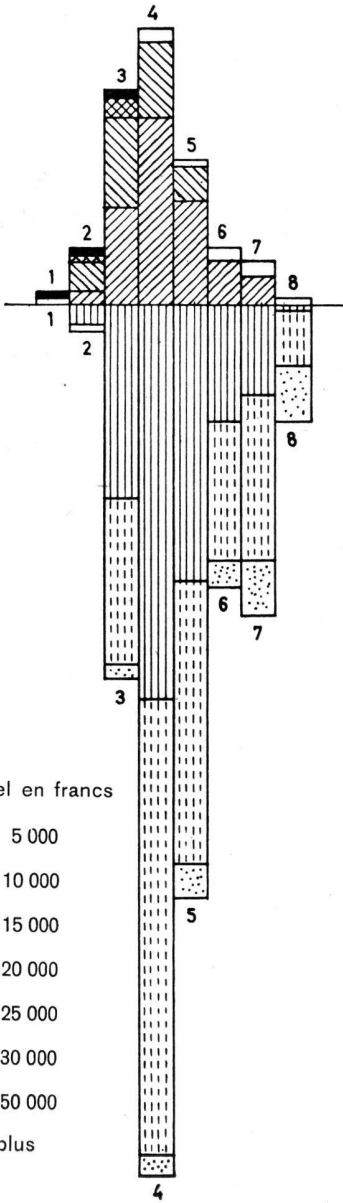
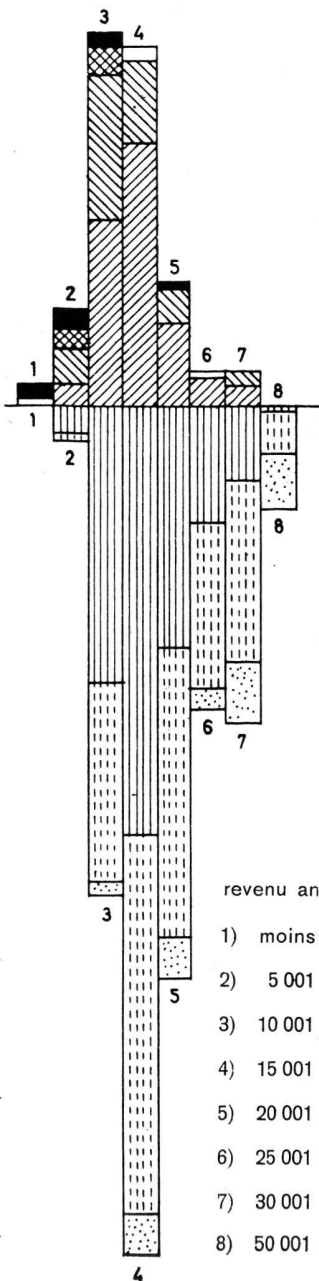
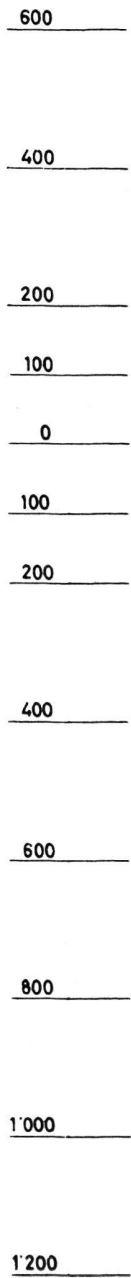
1 couple avec 1 enfant mineur

1 couple avec 2 enfants mineurs

1 couple avec 3 enfants mineurs et plus

Légende :

- plus de 40 %
- ▨ 31 - 40 %
- ▧ 21 - 30 %
- ▦ 16 - 20 % du revenu consacré au loyer
- ▤ 11 - 15 %
- ▣ 6 - 10 %
- ▢ moins de 5 %
- catégories non représentables graphiquement



- revenu annuel en francs
- 1) moins de 5 000
 - 2) 5 001 - 10 000
 - 3) 10 001 - 15 000
 - 4) 15 001 - 20 000
 - 5) 20 001 - 25 000
 - 6) 25 001 - 30 000
 - 7) 30 001 - 50 000
 - 8) 50 001 et plus

Part du revenu consacrée au loyer

	Ménages lausannois* selon la part en % du revenu consacrée au loyer							TOTAL *
	- de 5 %	6 à 10 %	11 à 15 %	16 à 20 %	21 à 30 %	31 à 40 %	+ de 40 %	
Nombre	2 171	10 879	10 553	6 360	5 271	2 000	2 681	39 915
%	5,4	27,3	26,5	15,9	13,2	5,0	6,7	100 %

* A l'exclusion des 3290 ménages d'indigents.

Le loyer représente plus de 15% du revenu pour 2 ménages sur 5. Cette proportion est encore aggravée si l'on tient compte des 3290 ménages d'indigents non compris dans le tableau ci-dessus. Avec ceux-ci, quelque 8000 ménages lausannois consacrent au moins le tiers et souvent plus de la moitié de leur revenu au loyer.

Par classe de revenu, le loyer représente plus de 15% du revenu pour

98 %	des ménages avec un revenu de	- de	5 000 fr.
83 %	»	5 001 à	10 000 fr.
47 %	»	10 001 à	15 000 fr.
25 %	»	15 001 à	20 000 fr.
16 %	»	20 001 à	25 000 fr.
11 %	»	25 001 à	30 000 fr.
8 %	»	30 001 à	50 000 fr.
2 %	»	+ de	50 000 fr.

Part du revenu consacrée au loyer, selon la composition du ménage

Selon la composition du ménage, le loyer représente plus de 15% du revenu pour:

66 %	des ménages de	1 personne seule
51 %	»	1 personne avec 1 enfant
46 %	»	1 personne avec 2 enfants et plus
29 %	»	1 couple sans enfant
28 %	»	1 couple avec 1 enfant
24 %	»	1 couple avec 2 enfants
21 %	»	1 couple avec 3 enfants et plus

Selon la composition du ménage et par classe de revenu, la part des ménages consacrant plus de 15% du revenu au loyer est la suivante:

Revenu annuel en francs	ménages comprenant 1 personne			ménages comprenant 1 couple				Ensemble des ménages
	seule	avec 1 enf.	2 enf. et +	sans enf.	avec 1 enf.	2 enf.	3 enf. et +	
- de 5 000	98 %	98 %	100 %	98 %	100 %	100 %	100 %	98 %
5 001 à 10 000	85	78	72	81	76	68	68	83
10 001 à 15 000	57	45	45	42	43	36	29	47
15 001 à 20 000	26	32	34	22	30	24	18	25
20 001 à 25 000	17	24	26	12	18	20	21	16
25 001 à 30 000	14	8	32	7	11	17	19	11
30 001 à 50 000	8	4	9	5	10	12	16	8
+ de 50 000	2	-	-	1	2	3	3	2

L'enquête lausannoise que présentaient à la presse M. G.-A. Chevallaz, syndic, et deux de ses collaborateurs, MM. J.-P. Larpin et J. Meylan, doit permettre de dégager les grandes lignes d'une action en matière de logements, en donnant de ce secteur de préoccupations, une image aussi objective que possible. On y relève notamment que le taux moyen d'habitants par pièce (cuisine non comprise) est de 0,89, ce qui place Lausanne dans une position meilleure que d'autres villes suisses, en particulier Genève où ce taux est de 1,02. Il convient cependant de souligner que ce taux varie d'un quartier à l'autre et que dans certains d'entre eux, il s'élève jusqu'à 1,29 habitant par pièce.

Un confort généralisé

Quant à l'équipement et au confort des appartements lausannois, on constate une généralisation du chauffage central, de l'eau courante et chaude, ainsi que des installations sanitaires qui, presque «naturelles» dans notre région, n'en constitue pas moins un état exceptionnel par rapport aux pays qui nous entourent. Il suffit de comparer: en ce qui concerne les salles de bains, 6,5% seulement des logements lausannois n'en disposent pas en propre, alors qu'en Allemagne, ce nombre est de 50,9% et en France, de 72% des logements. Quant aux autres installations sanitaires et à l'eau courante dont jouissent tous les Lausannois à quelques exceptions près, les pourcentages allemands varient entre 64 et 97% et ceux établis en France entre 40 et 80%.

L'étude, on peut le regretter, n'aborde pas les sujets du confort extérieur: l'automobile et la résidence secondaire par exemple.

L'enquête nous apprend, d'autre part, qu'un ménage sur six consacre plus d'un tiers de son revenu au loyer et que celui-ci s'élève en moyenne à 891 fr. par pièce et par an.

Il s'agit dans 90% des cas, de personnes seules, de couples sans enfants ou souvent d'indigents bénéficiant de l'aide sociale lausannoise. Quant à leur revenu moyen, il se situe à 18 000 fr. environ.

Le problème des logements à Lausanne

Nous relevons aussi que Lausanne construit en moyenne 6,2 logements pour 1000 personnes chaque année. Ce chiffre est supérieur à la moyenne des autres grandes villes, mais inférieur à la moyenne suisse qui, avec 10 logements annuels pour 1000 personnes est une des plus

élevées d'Europe. Cela vient du fait que Lausanne dispose encore de quelques grands terrains. Cela signifie aussi que les communes où se construisent le plus de logements (jusqu'à 15 logements par an pour 1000 personnes) sont celles de la périphérie des grands centres.

Enfin, un chiffre est étonnant, celui des ménages ne déclarant aucun revenu. Il atteint 10,5% des ménages, soit 4940.

Il se décompose de la façon suivante:

3290 ménages d'indigents

330 ménages au bénéfice de conventions internationales

390 ménages d'étrangers sans activité

930 ménages n'ayant à Lausanne que leur résidence secondaire!

Comment faire face à la levée des mesures sur les loyers ?

Quelle leçon tirer de ces chiffres, dont nous n'avons donné ici qu'un pâle reflet et qui sont extrêmement abondants! La Municipalité a déjà fait le point et M. Chevallaz a exposé quelques-unes de ses conclusions.

L'état du logement lausannois démontre notamment que l'effort de construction doit être poursuivi et précise les secteurs dans lesquels l'action privée et publique doit être accentuée.

Aussi la Municipalité entend-elle encourager la construction de logements à loyers modérés ou sociaux par la mise à disposition de terrains communaux, de subventionnements et de cautionnements. Elle y a déjà consacré depuis 1958 quelque 85 millions de francs. Aujourd'hui, elle exprime le vœu qu'un effort identique soit entrepris dans l'ensemble de la région lausannoise et dans le canton pour éviter une concentration excessive dans la capitale.

La plaquette «Relations entre loyers et revenus» est une publication du Service des intérêts généraux de la Ville de Lausanne, Hôtel de Ville, 1000 Lausanne.